

## INFORMATION PRATIQUE

---

<b>Durée :</b>	11 heures sur 1,5 jours
<b>Lieu :</b>	Distanciel
<b>Tarif :</b>	628,50€ net de Taxe - TVA non applicable, art. 293 B du CGI
<b>Financier :</b>	syndicat
<b>Délais d'accès :</b>	Retrouvez notre formation sur l'agenda des formations : <a href="https://www.idsedt.org/">https://www.idsedt.org/</a>

## ENJEUX DE LA FORMATION

---

- Être professionnel dans l'exercice de représentation des salariés dans l'exercice du mandat
- S'exercer à son rôle d'intermédiaire dans un contrat social entre l'employeur et le salarié

## PREREQUIS

---

- Être mandaté
- Ne pas avoir un mandat de Délégué Syndical
- Être équipé d'un ordinateur avec une webcam.

## INFORMATION HANDICAP

---

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil, nous vous remercions de nous faire part de vos difficultés lors de l'inscription.

*N'hésitez pas à contacter notre référent handicap M. Matthieu HOORNAERT : [Matthieu.hoornaert@idsedt.org](mailto:Matthieu.hoornaert@idsedt.org)*

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

- Être outillé pour recueillir la parole des salariés en souffrance
- Savoir apporter du soutien aux salariés et les orienter
- Identifier les moyens d'actions
- Savoir reconnaître le rôle des mandatés et les limites de celui-ci

## CONTENU DE LA FORMATION

---

1. 1ère partie – Mandatés : les risques psychosociaux inhérents à la fonction
  - Savoir identifier les risques psychosociaux auxquels les mandatés sont exposés
  - Analyse des risques liés à l'actualité de l'entreprise
2. 2ème partie – Les moyens d'actions des mandatés face à la souffrance des salariés
  - L'orientation / cartographie des acteurs de la prévention
  - Les leviers d'actions individuels et collectifs
3. 3ème partie –Mandatés : Cerner la posture et les limites du rôle des élus lors de la prise en compte des salariés en difficulté
  - Compréhension et gestion de ses émotions
  - Les apports de l'écoute active et de la communication non violente
  - La spécificité de la prise en charge du risque suicidaire
  - Mises en situation
4. 4ème partie (1/2 journée de suivi un mois après la 1<sup>ère</sup> journée) :
  - Echanges de pratique entre participants sur la base de problématiques vécues
  - Résolution collective de problèmes

## ORGANISATION PEDAGOGIQUE

---

### Equipe pédagogique

*Formation réalisée en partenariat avec le Groupe SECAFI Alpha.*

Le nom du formateur sera communiqué dans la convocation. Les formateurs, outre leur savoir-faire pédagogique, interviennent concrètement sur le terrain.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etudes de cas concrets
- Exercices de mise en situation

105 Avenue Raymond Poincaré 75116 Paris – contact@idsedt.org – www.idsedt.org - 01 89 16 71 70 – SAS capital 125 000 € – RCS Paris 883 458 804 00027 - Organisme formation enregistré auprès de la préfecture de Paris n° 11756098975

- Animation de groupe en mode codéveloppement
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Formations en distanciel sont réalisées par le biais de Microsoft Teams

### **Dispositifs de l'évaluation des résultats de l'exécution des résultats de la formation**

- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Suivi de la formation en modalité groupe d'échange
- Formulaire d'évaluation de la formation